

Técou, le 6 juin 2023

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 12 JUIN 2023 à 18h00

**Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou**

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

1°) DELIBERATIONS

- 01- Modification des statuts du Syndicat mixte du Dadou
- 02- Désignation des délégués au Syndicat mixte « Grands passages Tarn Nord »
- 03- Demande d'octroi de la Protection fonctionnelle à un élu
- 04- Mandat spécial pour la participation d'élus aux journées AGIR : Adapter les services à l'évolution des usages du 13 au 15 juin 2023 à Biarritz
- 05- Validation de la trame de la convention générale de partenariat entre chaque commune et la Communauté 'agglomération
- 06- Rapport de suivi suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- 07- Décision modificative N°2 Budget Principal - Acquisition d'actions de la société publique locale AUDEO
- 08- Autorisation de signature des marchés « Acquisition de 2 véhicules poids lourds neufs pour les compétences déchets et voirie et d'un poly benne d'occasion pour le service espaces verts » à la suite d'un appel d'offres ouvert
- 09- Signature d'un protocole de partenariat pour adapter l'organisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés dans le centre-ville de Gaillac
- 10- Signature de la convention cadre Petites villes de demain pour les communes de Gaillac, Graulhet, Lisle sur Tarn et Rabastens
- 11- Règlement d'attribution d'aides aux travaux pour l'Habitat privé - Modification
- 12- Signature des Contrats de Mixité Sociale des communes de Gaillac, Graulhet, Lisle-sur-Tarn et Rabastens

- 13- Débat sur les orientations du PADD relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Giroussens
- 14- Approbation de la modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Couffouleux
- 15- Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rabastens
- 16- Approbation de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rabastens
- 17- Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 18- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lisle-sur-Tarn
- 19- Projet de création de la zone d'aménagement différé Roumagnac 2 à Gaillac
- 20- Adhésion et désignation des représentants à AUDEO
- 21- Règlement intérieur des accueils de loisirs
- 22- Adhésion au Groupement d'Intérêt Public Ressources et Territoires

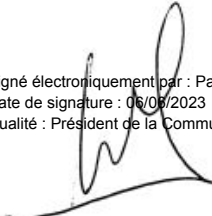
2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.

Signé électroniquement par : Paul SALVADOR
Date de signature : 06/06/2023
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir :

Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 12 juin 2023 - 12h00.